

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT AVIT DE TARDES**

**DELIBERATION N° 2021/44 DU 05 NOVEMBRE 2021**

Portant sur la vente d'une partie de la parcelle AC 177

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 11
- En exercice : 11
- Présents : 09
- Représentés : 0
- Votants : 09
- Exprimés : 09
- Pour : 09
- Contre : 0

Le Conseil Municipal de Saint Avit de Tardes s'est réuni le 05 novembre 2021 à 20 heures 00, dans le lieu habituel de ses séances, selon convocation du 26/10/2021 sous la présidence de : LEGROS Pierrette, Maire.

Présents : BLANCHON Pascaline, CHABREDIER Sylvie, FOURNET Alain, GIRAUD David, LAFORGE Valérie, LAMY Roland, LEGROS Gilles, VILLETTELLE Suzanne.

A été désigné secrétaire : GIRAUD David

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de Mr JOUVIN Elouan et Mme REGOUIN Mathilde qui souhaitent acquérir une partie de la parcelle AC 177, sise à Les Puids, d'une contenance de 40 ca.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, :

- Accepte de vendre aux demandeurs une partie de la parcelle AC 177, sise à Les Puids, d'une contenance de 40ca au prix de 58 €
- Désigne Monsieur LEGROS Gilles, 1<sup>er</sup> Adjoint pour procéder à la signature de l'acte administratif
- Décide que les frais de géomètre et de publicité sont à la charge des acquéreurs.

Fait et délibéré les : jour, mois, an que dessus.

Pour copie conforme

LE MAIRE, Pierrette LEGROS

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture le :10/11/2021

Et Affichage du :15/11/2021